

A Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs
A Mesdames et Messieurs Parents de grimpeurs identifiés dans les clubs de Performance

Saint Leu, le 11 Mai 2020

Objet : Rentrée scolaire 2020 2021 en Etablissement d'accueil pour les sportifs de haut niveau en ESCALADE

Mesdames, Messieurs

Suite à la labellisation du collège Marcel GOULETTE et du Lycée de STELLA qui vise l'accueil « des sportifs de haut niveau » en ESCALADE (dans le cadre de la convention entre Education Nationale et Ministère de la Jeunesse et Sports), j'ai le plaisir de vous informer que les structures de soutien et d'accompagnement mises en place cette année scolaire, seront présentes dans les deux établissements cités ci-dessus, pour la rentrée prochaine 2020-2021.

Ce dispositif a pour vocation de soutenir au mieux les jeunes grimpeurs issus des clubs FFME, dans leur double projet sportif/scolaire. Il concerne aussi bien les élèves entrant en 6^{ème} que ceux déjà scolarisés dans un autre établissement. Une priorité sera donnée à vos enfants pour intégrer cette structure dans le cadre d'une dérogation de droit.

Sont concernés les athlètes intégrés au Pôle Espoir Outre MER ainsi que ceux inscrits dans des clubs labélisés en 2019 2020 « Mini-performance » et « Performance » (Structures formatrices appartenant au Plan de Performance Fédéral National 2017 2021), ou encore les grimpeurs appartenant à des groupes « compétition » de clubs engagés dans la performance.

Cette année, Muriel BIZE a été missionné par le Rectorat en tant que personne référente et a disposé de moyens pour cadrer et sécuriser la scolarité de ces enfants qui vivent une expérience exceptionnelle et un parcours scolaire parfois « lourd ».

A titre d'information, voici quelques exemples d'aménagement de la scolarité dont peuvent bénéficier votre enfant :

- Un maintien des programmes avec aménagement du volume horaire (demi- journée allégée pour entraînements, cours déplacés).
- Des facilités pour mise en place de rattrapage et de soutien en établissement.
- Un suivi du travail par voie numérique lors des déplacements, des stages d'entraînement ou des compétitions des élèves,
- Une adaptation des cours d'EPS pour un suivi différencié (stretching, prépa physique ciblée...)
- Un aménagement éventuel ou une adaptation des examens (à distance ou décalés).

- Des cours à distance, des échanges numériques via des interfaces de transmission à définir avec l'équipe pédagogique (PRONOTE, MOODLE MAILS, SKYPE, GOOGLE DRIVE etc).

De plus, la Ligue FFME Réunion propose cette année de renforcer ce dispositif en proposant les jeudis après-midi, des entrainements réguliers.

J'espère que vous trouverez en ce dispositif d'accompagnement, une opportunité, voire une chance pour votre enfant de réussir au mieux son projet scolaire et ses ambitions sportives de performance.

Je sais que l'inscription en 6^{ème} est pour très bientôt, et que par ailleurs certains de vos enfants grimpeurs sont scolarisés dans d'autres établissements ; des choix s'imposent rapidement si vous êtes intéressés par ce projet. C'est pourquoi, je reste à votre entière disposition pour échanger à ce sujet.

En vous remerciant pour votre lecture.

Cordialement

Pour la Ligue FFME REUNION, la Présidente

Juliette PAYET

